

Chers parents,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) prévue le 31 janvier 2018 à 18.00 au sein des locaux de LFPH, afin de vous présenter le projet pédagogique de déménagement de notre lycée.

L'objectif est, par le biais d'un vote qui aura lieu à la fin de l'AGE, de ***prendre une décision sur la mise en œuvre d'un projet immobilier qui, à terme, aboutira au déménagement de l'ensemble des sites de LFPH vers un nouveau site unique à Frederiksberg à la rentrée 2022.***

Le CA et la direction ont toujours travaillé conjointement sur les questions immobilières. Déménagement à Frederiksberg allé 22 en 1992, puis à Værnedamsvej en 2002 et enfin le déménagement des maternelles en 2016) afin d'offrir les meilleures conditions d'enseignement et de vie aux élèves et au corps enseignant.

Partant du constat que nos bâtiments actuels seront de moins en moins adaptés aux besoins pédagogiques modernes, nous avons travaillé depuis plusieurs années pour identifier la meilleure solution. Ce travail de fond s'est fait à partir des besoins pédagogiques définis par la direction.

Nous avons suivi plusieurs pistes qui se sont avérées inadaptées et c'est finalement la possibilité de construire une nouvelle école sur un terrain proche, qui nous a semblé être la meilleure opportunité. Dans ce processus nous avons trouvé un allié indéfectible, la mairie de Frederiksberg.

Grâce à l'important travail bénévole de Mr Anders Torbøl, le projet a pris forme. De longues négociations, de discussions d'emplacement, d'urbanisme, etc. ont permis de faire aboutir le projet qui vous est présenté ici.

Une notice d'information a été préparée conjointement par la direction, le conseil d'administration de LFPH, ainsi que les représentants de la SCI (propriétaire des bâtiments de Vaernedamsvej). Elle est jointe à ce courrier. Nous vous invitons à en prendre connaissance en préparation de l'AGE.

Au-delà des critères pédagogiques nous avons établi le projet avec les hypothèses suivantes :

- Un nombre d'élève en hausse de 1% par an
- Une augmentation annuelle des frais d'écolage de 2%
- Un financement par emprunt à taux fixe

Lors de l'AGE, le projet sera présenté plus en détail par :

- Les membres du Conseil d'Administration
- Les représentants de la direction
- Le président de la SCI, Anders Torbøl

Pour permettre une discussion plus approfondie si nécessaire, seront également présents :

- Un représentant de BDO, le cabinet en charge d'auditer les comptes de l'école
- Un représentant de la banque qui serait mandatée pour le financement de ce projet

Le Conseil d'Administration est favorable à la mise en œuvre de ce projet qui :

- Permet d'améliorer les conditions d'enseignement et de vie des élèves et du corps enseignant
- Offre une capacité d'accueil accrue, correspondant aux besoins estimés de l'école
- Peut être mené à bien sans mettre en péril la santé financière de l'école ni générer d'augmentation supplémentaire des frais d'écologie, dans les hypothèses retenues pour le projet.

Afin que cette Assemblée soit une soirée de discussion constructive et se déroule dans une atmosphère sereine, nous vous invitons à faire parvenir vos questions en amont de l'AG par e-mail à ca@lfph.dk pour permettre de vous apporter les réponses les plus complètes.

Nous vous rappelons que si vous ne pouvez être présent à cette Assemblée Générale Extraordinaire, vous pouvez donner procuration de votre vote selon les procédures prévues habituellement.

Ce projet est très important pour notre école, **votre présence est donc TRES importante.**
Nous ferons tout notre possible pour que le vote ait lieu au plus tard à 20h30.

Jean-thomas Meyer
Président du conseil d'administration